



COMMUNIQUE DE PRESSE

"Delémont marée basse"

La concertation au service de la réussite !

Delémont, le 3 mars 2009

\\DELW2K1\UETP-Admin\Cours_d_eaux\Carte des dangers\Groupe_concertation\CP_VF_tousmedias_fevrier2009.doc



Tables des matières	Page
1. La concertation au service de la réussite !	3
2. Etat du projet et des travaux	5
3. Crédits votés	6
4. Calendrier de la concertation	7
5. Processus participatif : un soutien tangible de la confédération et du Canton	8
6. Organismes associés au processus de concertation	9
7. Dossier envoyé au groupe de concertation le 9 février 2009	
- lettre du 9 février 2009	
- charte "concertation mode d'emploi"	
- processus participatif – description	
- organigramme	
- planification générale	
- liste des acteurs du groupe de concertation à <i>compléter</i>	
- description des ateliers du 19 mars	
- bulletin d'inscription pour les ateliers du 19 mars à <i>retourner</i>	



Communiqué de presse

3 mars 2009

"Delémont marée basse" :

la concertation au service de la réussite!

La carte des dangers et le dossier d'aménagement de la Sorne ont un nouveau pilote en la personne de l'ingénieur communal, David Siffert. Ce dernier, engagé depuis le début de l'année dans le nouveau Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, est en effet le nouveau responsable du projet « Delémont marée basse ». Il consiste à aménager le lit et les berges de la Sorne de manière à minimiser les risques d'inondation et à valoriser les fonctions sociales et écologiques du cours d'eau. Il s'agit d'un projet de grande envergure auquel l'ingénieur communal, d'entente avec le chef de service, Hubert Jaquier, urbaniste communal et la Conseillère communale en charge du dossier Françoise Collarin, veut associer le maximum d'acteurs concernés.

Dès le lancement du dossier « Delémont marée basse » en automne 2007, le Conseil communal a pris le parti d'accompagner cet important projet d'un large processus de concertation. C'est à ce titre que deux réunions de quartier étaient organisées en novembre 2007. Le groupe de concertation, au sein duquel tout groupement peut se faire représenter, s'est déjà réuni à quatre reprises entre novembre 2007 et octobre 2008. En plus de ces séances, les entités membres de la concertation ont été consultées à trois reprises par écrit. Ces mêmes milieux viennent d'ailleurs d'être consultés sur l'entretien de la végétation riveraine des berges de la Birse situées sur le territoire communal.

Le projet se trouvant actuellement dans une phase cruciale, cette démarche participative s'intensifiera prochainement avec la mise sur pied d'ateliers au cours desquels les acteurs pourront évaluer le projet et émettre des propositions. Les responsables politiques et techniques du dossier sont convaincus que le succès du projet est intimement lié à une participation intense du groupe de concertation. C'est également pour cette raison que les phases de concertation sont entièrement intégrées dans la planification établie pour la suite des travaux.

La liste des milieux associés à ce processus n'est pas fermée et elle est notamment ouverte à tout comité de quartier ou tout autre groupe non associé actuellement qui souhaiterait s'y faire représenter. Il suffit pour cela de constituer un comité représentatif et d'annoncer la personne désignée auprès du service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics de Delémont (032/421.92.92).



La démarche participative dans le détail

Le processus proposé a pour objectif la votation du crédit-cadre à l'automne 2009 pour la réalisation des mesures de protection contre les crues de la Sorne. Il comprend quatre étapes. Dans un premier temps (phase actuelle), une information est envoyée aux différents acteurs afin d'obtenir leur avis sur la nouvelle démarche. La démarche participative proprement dite suivra immédiatement avec la première partie de la concertation permettant l'évaluation de variantes sous différents aspects (écologie, paysage, urbanisme, technique, financier, etc). La troisième étape consistera en la validation du projet établi sur les résultats de la première concertation. Enfin viendra la phase finale permettant d'obtenir le crédit-cadre devant le peuple pour la réalisation des mesures proposées dans les secteurs retenus en priorité. Des séances publiques d'information seront prévues cet automne avant la votation populaire.

La communication étant prépondérante dans une démarche participative, une plateforme d'information sera prochainement ouverte sur le site internet de la commune (www.delemont.ch).



"Delémont marée basse" : **Etat du projet et des travaux**

Carte des dangers

Elle a été validée par le Conseil communal en mai 2007.

Arrière-digue de Morépoint – mesure urgente

Les travaux se sont déroulés lors du 1^{er} semestre 2008. Cet ouvrage est provisoire et doit être remplacé par des mesures définitives dans les 5 ans.

Arrière-digue « En Dozière » - mesure urgente

Les travaux débuteront au printemps pour se terminer cet été. Il s'agit d'un ouvrage définitif entrant dans le concept global de protection contre les crues de la Sorne.

Mesures de protection définitives

Des variantes de protection et d'aménagement sont en cours d'élaboration. Elles seront présentées et discutées dès mars 2009 au sein du groupe de concertation. Leur réalisation est prévue, par étapes, dès 2010.



"Delémont marée basse" :

Crédits votés

Crédit de 600'000 frs permettant le financement des mesures urgentes de la carte des dangers crues de la Sorne – avril 2008.

Crédit de 140'000 frs permettant de compléter le financement de l'aménagement d'une arrière-digue définitive dans le secteur « En Dozière » - octobre 2008.

Crédit de 168'000.- permettant le financement des études nécessaires à l'évaluation des coûts de réalisation des mesures définitives au titre de la carte des dangers des crues de la Sorne dans les secteurs « Centre gare » et « Morépont ».



"Delémont marée basse"

Le calendrier de la concertation

7 novembre 2007	Assemblée de quartier
5 novembre 2007	Réunion du groupe de concertation
12 novembre 2007	Assemblée de quartier
27 novembre 2007	Réunion du groupe de concertation
18 janvier 2008	Consultation écrite (entretien de la végétation)
4 février 2008	Réunion du groupe de concertation
7 mars 2008	Consultation écrite (arrière-digue « Morépont »)
20 mars 2008	Consultation écrite (arrière-digue « En Dozière »)
2 octobre 2008	Réunion du groupe de concertation
9 février 2009	Consultation écrite (entretien de la végétation)
19 mars 2009	Réunion du groupe de concertation - ateliers
10 juin 2009	Réunion du groupe de concertation - ateliers
28 septembre 2009	Votation au Conseil de Ville
Octobre / novembre	Séances publiques d'information
29 novembre 2009	Votation populaire
Dès 2010	Poursuite du processus pour les phases de réalisation



"Delémont marée basse"

Processus participatif : un soutien tangible de la Confédération et du Canton

Les mesures de protection sont subventionnées par le Canton et la Confédération à hauteur d'environ 50%

Les subventions complémentaires de la Confédération peuvent atteindre 10% répartis entre les domaines de la gestion des risques (4%), des aspects techniques (2%), des aspects écologiques (2%) et de la planification participative (2%).

S'agissant de la planification participative, les critères suivants sont déterminants:

1	Une analyse des protagonistes a eu lieu au début du projet
2	Avant la mise à l'enquête, l'opinion publique a été largement informée des carences observées ainsi que des objectifs et mesures liés au projet
3	Les objectifs ont été définis par l'ensemble des protagonistes
4	Des variantes et des marges de manœuvre ont été discutées avec des participants présentant un degré élevé d'implication et un fort potentiel d'influence



"Delémont marée basse"

Organismes associés au processus de concertation

(état février 2009)

1 Riverains

Association jurassienne des propriétaires fonciers
PPE Lilas

2 Groupes d'intérêts « environnement »

ASPRUJ
Association transports et environnement (ATE)
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
Forum Nature Environnement
Patrimoine Suisse
Pro Natura Jura
Société d'écologie et de protection des oiseaux (SEPOD)
WWF Jura

3 Autres groupes d'intérêts

Bourgeoisie de Delémont
Cercle agricole de Delémont
Chambre des agents généraux d'assurances du Canton du Jura
Chambre jurassienne d'agriculture
Fédération Cantonale des Pêcheurs (FCPJ)
Société de pêche de Delémont
Représentant des assureurs privés

4 Organismes cantonaux

Etablissement cantonal d'assurance (ECA)
Office de l'Environnement
Service de l'aménagement du territoire
Service de l'économie rurale
Service des constructions et des domaines
Service des ponts et chaussées



5 Commissions communales

Commission des digues¹

Commission UETP (urbanisme, environnement et travaux publics)

Commission SID (services industriels)

Commission des finances

6 Autres organismes communaux

CRISD + Corps des Sapeurs pompiers

Protection civile

7 Elu-e-s et fonctionnaires

Françoise Collarin, Conseillère communale en charge de l'UETP

Pierre Bruhlhart (suppléant), Conseiller communale en charge des SID

Hubert Jaquier, Chef du Service UETP

David Siffert, ingénieur communal

Antoine Fluri, voyer chef

Michel Hirtzlin, Chef des Services industriels

8 Mandataires

BG Bonnard et Gardel SA, conception, hydraulique

Bureau Biotec, biologie et renaturation

ATB Deémont SA, projet définitif, suivi de chantier

Urbaplan, paysage

Team +, plan spécial Gros Seuc

Jean-Claude Hennet, chargé de communication

Février 2009

¹ Tous les membres de la Commission des digues sont associés d'office au processus de concertation

Au groupe de concertation "Marée basse"
de la carte des dangers
crues de la Sorne

N/réf. DS/at

Cours_d_eaux\Carte des dangers\
Groupe_concertation\lettre_accompagnement090202.doc

Delémont, le 9 février 2009

Mesdames, Messieurs,

De nombreux changements sont intervenus au début de l'année : le renouvellement des autorités communales, le regroupement des services de l'urbanisme et des travaux publics, l'entrée en fonction du nouvel ingénieur communal. La nouvelle équipe a repris le dossier "Delémont marée basse" avec l'intention d'intensifier le caractère participatif du processus et obtenir rapidement les crédits nécessaires à la réalisation des mesures proposées.

Le succès du projet repose sur une organisation adaptée du projet. Les trois organes centraux sont maintenus :

- le groupe de concertation, qui constitue le noyau de la démarche participative;
- le comité de pilotage à qui le Conseil communal délègue la direction politique du projet;
- le comité technique qui assure le suivi opérationnel du projet.

Jusqu'à présent, le groupe de concertation permettait à chaque organisme intéressé par le projet d'être tenu informé et d'émettre un avis. Avec la nouvelle approche, les acteurs seront impliqués plus intensément dans le processus et prendront véritablement part à l'établissement du projet. On pourra alors parler d'une démarche participative.

Le processus proposé a pour objectif la votation du crédit-cadre pour la réalisation des mesures de protection contre les crues de la Sorne à l'automne 2009. Il comprend quatre étapes. Dans un premier temps (phase actuelle), une information est envoyée aux différents acteurs afin d'obtenir leur avis sur la nouvelle démarche. Nous entrons ensuite dans la démarche participative proprement dite avec la première partie de la concertation permettant l'évaluation de variantes sous différents aspects (écologie, paysage, urbanisme, technique, financier, etc). La troisième étape consiste en la validation du projet établi sur les résultats de la première concertation. Enfin vient la phase finale permettant d'obtenir le crédit-cadre devant le peuple pour la réalisation des mesures proposées dans les secteurs retenus en priorité.

Cette démarche participative ne peut se faire que dans un cadre défini. Il s'agit tout d'abord de respecter les directives et lois en vigueur et d'atteindre les objectifs définis dans la carte des dangers. Les règles contenues dans la charte acceptée par les différents milieux restent valables.

Vous trouverez en annexe différents documents expliquant la démarche proposée. Vous avez la possibilité de nous faire part de vos remarques sur ces documents jusqu'au vendredi 20 février 2009.

Nous vous transmettons également une liste des acteurs du groupe de concertation. Chaque groupe est appelé à nous indiquer pour le même délai un responsable et un suppléant. Il n'est pas exclu que des acteurs aient été oubliés; nous vous remercions de nous le signaler si tel est le cas.

Toutes les dates importantes pour 2009 sont indiquées dans le calendrier annexé. **La première séance de concertation est fixée au jeudi 19 mars de 17h00 à 21h00**. L'objectif sera d'évaluer les différentes variantes et de choisir des options pour la suite du projet dans le cadre de deux ateliers. Chaque groupe est invité à inscrire une personne par atelier au moyen du bulletin annexé à nous retourner jusqu'au 20 février.

La communication étant prépondérante dans une démarche participative, nous ouvrirons très prochainement une plate-forme d'information sur le site internet de la Commune. Nous restons également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

D'autres informations vous parviendront début mars afin de préparer la première séance de concertation.

En nous réjouissant de vous rencontrer le 19 mars et de participer avec vous à cette aventure "Delémont marée basse", nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

DEPARTEMENT ET SERVICE DE L'URBANISME,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

François Collarin

Hubert Jaquier

David Siffert

Conseillère communale

Urbaniste communal et
Chef de service

Ingénieur communal
Chef de projet

Annexes :

- Charte « concertation mode d'emploi »
- Processus participatif – description
- Organigramme
- Planification générale
- Liste des acteurs du groupe de concertation à contrôler et à compléter
- Description des ateliers du 19 mars
- Bulletin d'inscription pour les ateliers du 19 mars à retourner

Delémont marée basse

Le projet ne peut être que collectif

Concertation mode d'emploi

Projet pour la séance du 27 novembre 2007

1 Introduction

En vue de la mise en œuvre des mesures liées à la "Carte des dangers des crues de la Sorne", le Conseil communal souhaite instaurer une concertation avec les milieux concernés et intéressés à cette démarche. Pour cette raison entre autres, le Conseil communal vient de desserrer le calendrier. Cette décision doit permettre d'engager la démarche de concertation en dehors de contraintes temporelles excessives.

2 Les règles de la concertation

Pour que la concertation réussisse, il convient de lui donner un contenu sur lequel les acteurs se mettent d'accord au départ du processus. Les principes suivants sont proposés:

2.1 La concertation est aussi large que possible

Il convient de bien déterminer qui est associé au processus de concertation. Tous ceux qui veulent, y compris des particuliers? Uniquement des représentants d'organismes, y compris des partis politiques? Uniquement les milieux concernés?

- < Commission des digues
- < Autres commissions
- < Représentant des assureurs privés et un représentant de l'ECA
- < Les propriétaires fonciers
- < Commission nature et paysage
- < Si comité de quartier = représentant des riverains
- < Autres particuliers

Proposition: le processus de concertation associe des personnes formellement désignée par l'organisme qu'elles représentent. Ces représentants s'engagent à faire remonter l'information dans leurs organismes respectifs.

2.2 La concertation exige la transparence

Tous les éléments du projet doivent être communiqués, de même que les différentes étapes de réalisations et le moment où interviennent les décisions importantes. Cas échéant, les participants déclarent leurs liens d'intérêt. Les moyens de la communication sont à définir (circulaires, réunions, internet, etc.).

2.3 Débattre du diagnostic avant de débattre des solutions

Idéalement, une démarche de concertation débute par un débat sur le diagnostic. Si l'on est en désaccord sur le constat, comment se mettra-t-on d'accord sur les solutions?

2.4 La controverse fait partie du jeu

Une concertation n'est pas une chambre d'enregistrement. Le débat, la controverse et même la confrontation sont autorisés, de même que la courtoisie.

2.5 L'écoute et la disponibilité sont indispensables

Pour que la concertation prenne tout son sens, chaque Partie s'engage à écouter la position des autres. Par ailleurs, la disponibilité et les échéances doivent tenir compte du processus de concertation. La fréquence des séances plénières est évaluée entre deux et quatre par année.

2.6 Projet maintenu ou modifié

En fonction des résultats de la concertation, les solutions envisagées sont modifiées ou maintenues. Si elles sont maintenues contre l'avis d'une partie des acteurs, les décideurs s'engagent à motiver leur choix. Les décisions appartiennent aux Autorités communales compétentes.

2.7 Bilan périodique

Le processus de concertation fait l'objet d'un bilan périodique. Le bilan intermédiaire est à communiquer avec le message adressé au corps électoral en vue de la votation sur le crédit.

3 Financement du processus de concertation

Le processus de concertation et la communication sont indissociables. Ces deux volets font l'objet d'une ligne budgétaire dans le plan de financement des mesures à réaliser au titre de la carte des dangers des crues de la Sorne.

4 Pilotage de la concertation

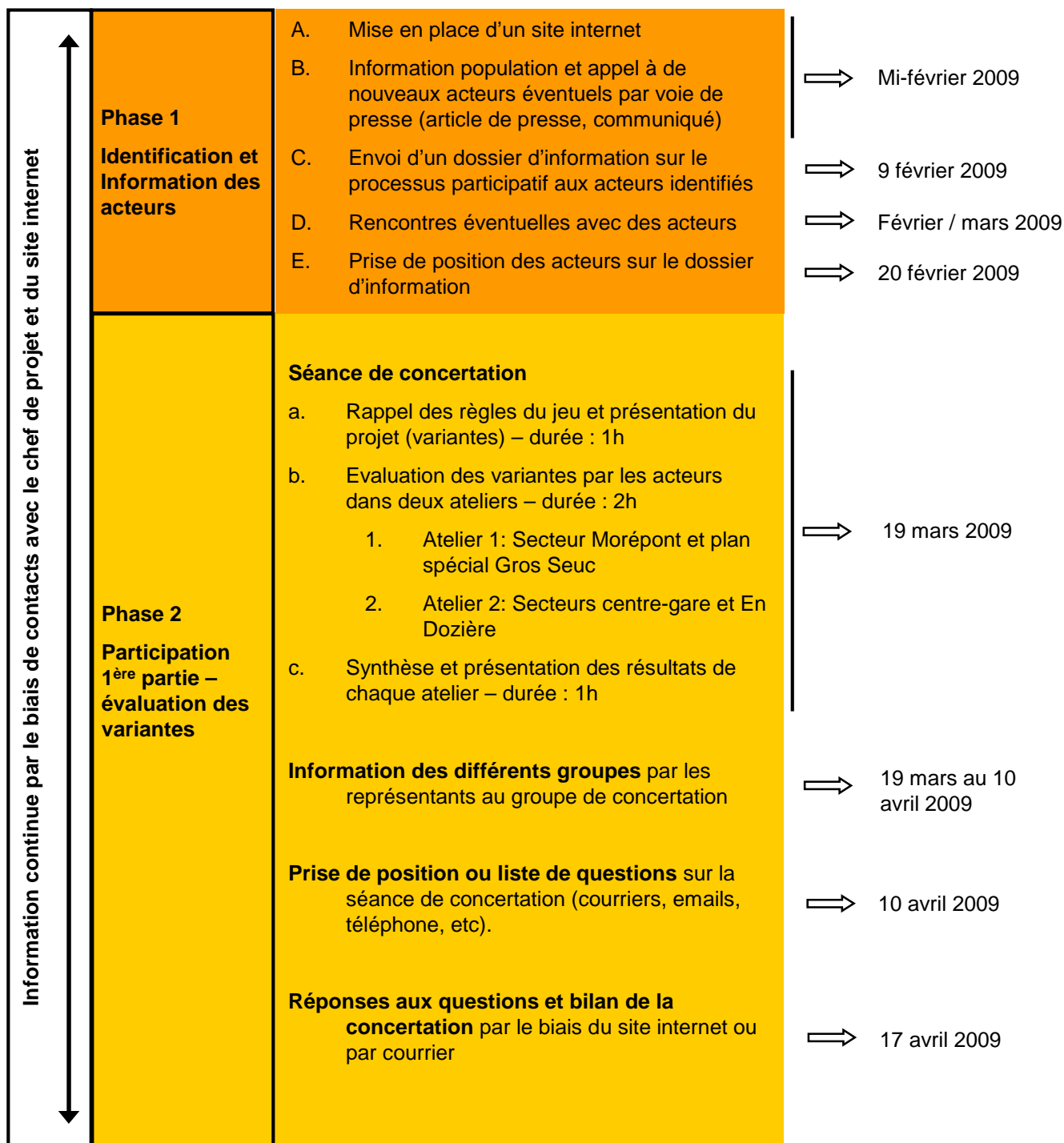
Le CoPil assure la conduite du processus de concertation. L'animation des séances est confiée au mandataire chargé de la communication.

20.11.07-JCH / HJ

Delémont marée basse

Processus participatif

Description

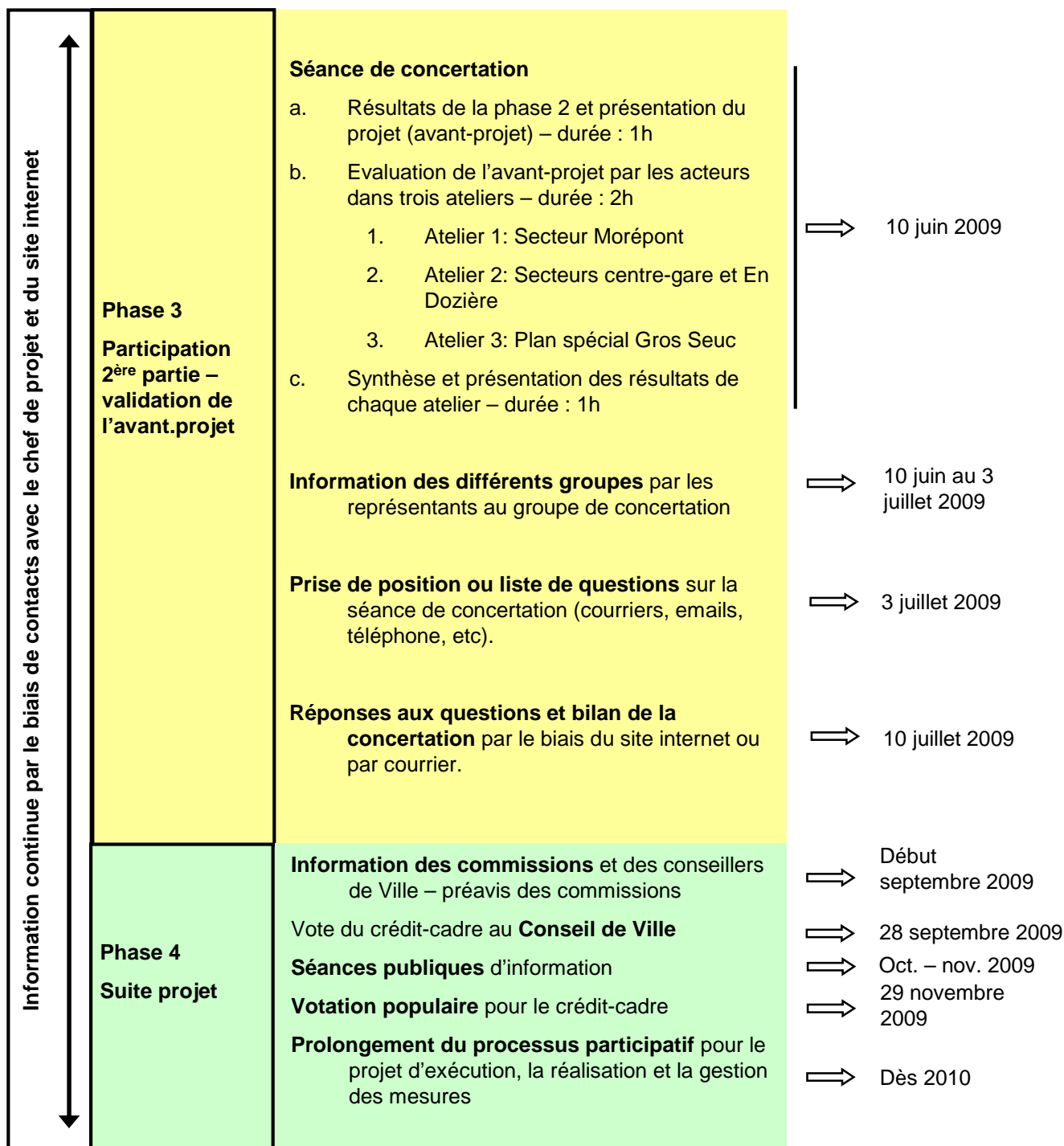




Delémont marée basse

Processus participatif

Description



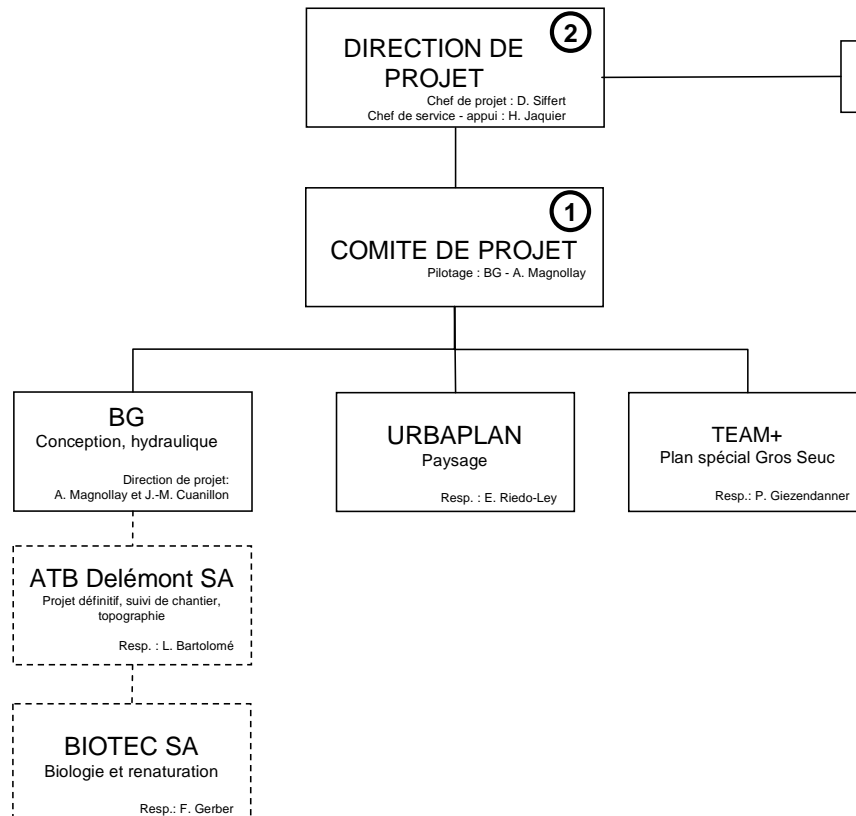


Delémont marée basse

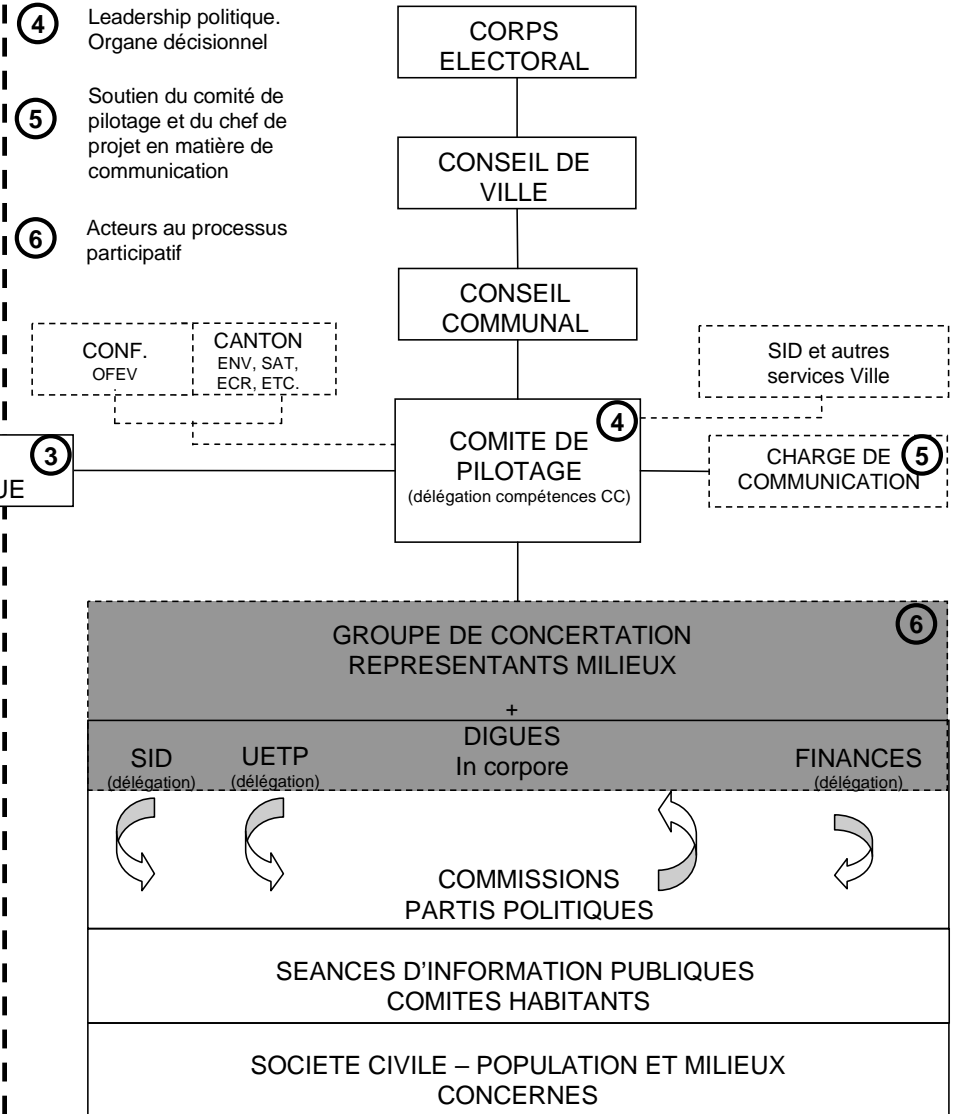
Le projet ne peut être que collectif

Groupe opérationnel

- ① Coordination du projet – lien entre les mandataires et la direction de projet
- ② Direction générale du projet – leadership technique
- ③ Lien entre direction de projet et comité de pilotage. Soutien technique au comité de pilotage



Processus participatif : liens entre les acteurs





Delémont Marée basse Planification générale 2009

Etapas	Dates	Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52								
Elaboration de variantes (12 semaines)																																																													
Participation - 1ère partie : évaluation des variantes (3 semaines)	19 mars au 9 avril																																																												
Participation - 1ère partie : Délai de réponse aux questions	17 avril																																																												
Avant-projet (8 semaines)																																																													
Participation - 2ème partie : validation de l'avant-projet (3 semaines)	10 juin au 3 juillet																																																												
Participation - 2ème partie : Délai de réponse aux questions	10 juillet																																																												
Adaptation et finalisation du projet (4 à 5 semaines)																																																													
Préparation message Conseil de Ville																																																													
1ère lecture au Conseil communal	24 août au plus tard																																																												
Séance d'information des commissions	lundi 31 août																																																												
Préavis des commissions	lundi 7 septembre																																																												
2ème lecture au Conseil communal	lundi 14 septembre																																																												
Conseil de Ville	lundi 28 septembre																																																												
Séances d'information publiques	octobre - novembre																																																												
Votation crédit-cadre	dimanche 29 novembre																																																												

Liste des séances

Processus participatif

Participation 1ère partie : évaluation des variantes (4 semaines)
 séance de concertation n°1
 Délai pour les acteurs pour prise de position ou liste de questions
 Délais de réponse aux questions

19 mars au 17 avril
 jeudi 19 mars (17 à 21h)
 vendredi 9 avril
 vendredi 17 avril

Participation 2ème partie : validation de l'avant-projet (4 semaines)
 séance de concertation n°2
 Délai pour les acteurs pour prise de position ou liste de questions
 Délais de réponse aux questions

10 juin au 10 juillet
 mercr. 10 juin (17 à 21h)
 vendredi 3 juillet
 vendredi 10 juillet

Séances Copil (jeudi de 14 à 16h)

Etat du projet et principe de participation
 Préparation du processus participatif 1ère partie
 Bilan et synthèse de processus participatif
 Préparation du processus participatif 2ème partie
 Bilan et synthèse du processus participatif
 Présentation finale de l'avant projet et message pour le conseil de ville

5 février
 26 février
 30 avril
 28 mai
 9 juillet
 20 août

Séances CT (jeudi de 14 à 16h)

Démarrage projet
 Séance conjointe avec Copil
 Séance conjointe avec Copil
 Séance conjointe avec Copil

15 janvier
 26 janvier
 28 mai
 20 août

Séances de projet

Séance de démarrage
 Présentation des résultats d'Urbaplan
 Présentation des résultats Urbaplan/Biotec/BG

8 janvier
 29 janvier
 18 février



CARTE DES DANGERS - GROUPE DE CONCERTATION

Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
-------------------	-------------	---------	----------	---------------	------------	-------------	-------

Fédération paysanne

Cercle agricole

Représentant	Fringeli Pierre-André	Prés-Grebis	2800 Delémont	pierre-andre.fringeli@frij.ch		032/420.74.59	079/648.64.89
<i>suppléant</i>	<i>Pape Jean-François</i>						

Chambre jurassienne d'agriculture

Représentant	Maître Jacques	Rue de la Faverge 5 / CP 100	2853 Courfaivre	Info-ju@agrisano.ch			
<i>suppléant</i>							

Commune bourgeoise

Bourgeoisie de Delémont

Représentant	Gaspard Studer	Rue Jolimont 23	2800 Delémont	gaspard_studer@hotmail.com	032/422.39.39	032/422.20.25	079/759.20.59
<i>suppléant</i>	<i>A confirmer</i>						

Pêcheurs (associations)

Fédération cantonale des pêcheurs

Représentant	Ami Lièvre		2923 Courtemaîche	amilievre@bluewin.ch	032/466.43.39		079/753.79.58
<i>suppléant</i>	<i>pas de suppléant</i>						

Société de pêche de Delémont

Représentant	Rasmann Saverio	Rue des Adelles 22	2800 Delémont	saverio.rasmann@delemont.ch		032/421.92.03	
<i>suppléant</i>	<i>Baratelli Pascal</i>	<i>Rue des Pêcheurs</i>	<i>2800 Delémont</i>			<i>032/420.76.05</i>	<i>078/670.87.30</i>



UETP – Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
-------------------	-------------	---------	----------	---------------	------------	-------------	-------

Groupements professionnels

Chambre des agents généraux d'assurances du canton du Jura

Représentant	Philippe Membrez	CP 669	2800 Delémont	Philippe.membrez@allianz-suisse.ch		032/421.98.19	
<i>suppléant</i>							

Population locale intéressée

PPE Lilas 6 et 8

Représentant	Wenger Gérald	Rue des Lilas 8	2800 Delémont	Gerald.wenger@bluewin.ch	032/422.88.33		
<i>suppléant</i>							

Service cantonal (aménagement des cours d'eau)

Office de l'environnement (ENV) – SECTEUR EAUX

Représentant	Denis Moritz	Les Champs Fallats	2882 St-Ursanne	denis.moritz@jura.ch		032/420.48.05	
<i>suppléant</i>	Daniel Urfer	Les Champs Fallats	2882 St-Ursanne	daniel.urfer@jura.ch		032/420.48.12	

Autres services cantonaux

Office ENV – Secteur faune, nature et paysage

Représentant	Christophe Noël	Les Champs Fallats	2882 St-Ursanne	christophe.noel@jura.ch		032/420.48.05	
<i>suppléant</i>							

Service de l'économie rurale

Représentant	Pierre Simonin	Courtemelon	2852 Courtételle	pierre.simonin@jura.ch			
<i>suppléant</i>							

Service de l'aménagement du territoire

Représentant	Raphaël Macchi	Rue des Moulins 2	2800 Delémont	raphael.macchi@jura.ch			
<i>suppléant</i>							



UETP – Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
Service des constructions							
<i>Représentant</i>	Laurent Theurillat	Rue des Moulins 2	2800 Delémont	laurent.theurillat@jura.ch			
<i>suppléant</i>							
Service des ponts et chaussées							
<i>Représentant</i>	A. Seuret			antoine.seuret@jura.ch			
<i>suppléant</i>							
ECA - JURA							
<i>Représentant</i>	Jean Bourquard	Rue de la Gare 14/CP 371	2350 Saignelégier	jean.bourquard@eca-jura.ch		032/952.18.40	
<i>suppléant</i>	Charles Sester						

Propriétaires fonciers

Association jurassienne des propriétaires fonciers

<i>Représentant</i>	A. Schweingruber	Av. de la Gare 49	2800 Delémont	alainschw@bluewin.ch		032/422.12.47	
<i>suppléant</i>							

Milieux environnementaux (groupes locaux)

SEPOD

<i>Représentant</i>	Peter Anker	Rue de l'Eglise 11	2800 Delémont	peter.anker@h-ju.ch	---		---
<i>suppléant</i>	François Flury			Francois.flury@mfr.ch			

FORUM NATURE ET ENVIRONNEMENT

<i>Représentant</i>	Jean-Pierre Sorg	Rière l'Arsenal 7	2800 Delémont	jean-pierre.sorg@env.ethz.ch			
<i>suppléant</i>	A confirmer						



UETP – Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
-------------------	-------------	---------	----------	---------------	------------	-------------	-------

Politique communale (représentants)

Conseillers communaux

UETP	Françoise Collarin			francoise.collarin@delemont.ch			
SID	Pierre Brulhart (suppléant)			Pierre.brulhart@delemont.ch			

Commission des digues – in corpore (composition législative 2005 – 2008 : attente désignation membres législature 2009 – 2012)

Président	Jean-Marie Schaller	Rue des Bouvreuils 2	2800 Delémont				
Membre	Roger Chèvre	Route de Rossemaison 58	2800 Delémont	tecsol@bluewin.ch			079/250.50.08
Membre	Jean-Louis Imhof	Côte-au-Loup 6	2800 Delémont				
Membre	Jean-Pierre Sorg	Rière l'Arsenal	2800 Delémont				
Membre	Marianne Studer	Rue Jolimont 23	2800 Delémont				
Membre	Claude Chèvre	Ferme de Kohlholz	2806 Mettembert				
Membre	Denis Moritz						

Commission UETP - délégation

Représentant							
Suppléant							

Commission SID - délégation

Représentant							
Suppléant							

Commission des finances - délégation

Représentant							
Suppléant							



Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
Administration communale							
Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics							
Chef de service	Hubert Jaquier	Rte de Bâle 1	2800 Delémont	hubert.jaquier@delemont.ch		032/421.92.92	
Ingénieur communal	David Siffert	Rte de Bâle 1	2800 Delémont	david.siffert@delemont.ch		032/421.92.92	
Voyer chef	Antoine Fluri			antoine.fluri@delemont.ch		032/42234.74	
Services industriels							
Chef de service	Michel Hirtzlin	Rte de Bâle 1	2800 Delémont	michel.hirtzlin@delemont.ch			
Milieus environnementaux et autres associations							
WWF – Jura, place de la Gare, CP 2328, 2800 Delémont							
Représentant	Fabian Lachat	Rue des Prés 15	2800 Delémont	lachat_fabian@bluewin.ch	032/422.96.60		
<i>suppléant</i>	Philippe Riat						
PRO NATURA							
Représentant	Lucienne Merguin						
<i>suppléant</i>	Jean-Pierre Egger			jjpibonf@yahoo.fr	032/474.43.33		079/219.22.94
Association transport et environnement							
Représentant	J-A Jossen			byrne-jossen@bluewin.ch	032/471.31.47	032/913.37.59	
<i>suppléant</i>							
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage							
Représentant	Richard Pattney	Schwarzenburgstr. 11	3007 Berne	info@sl-fp.ch			
<i>suppléant</i>							



Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
Patrimoine suisse							
<i>Représentant</i>	Georges Daucourt			gdaucourt@gmx.ch			
<i>suppléant</i>							
ASPRUJ							
<i>Représentant</i>							
<i>suppléant</i>							
Mandataires							
Bonnard et Gardel							
<i>Représentant</i>	Antoine Magnollay	Av. de la cour 61 /CP 241	1001 Lausanne	antoine.magnollay@bg-21.com		021/618.17.12	079/598.82.90
<i>suppléant</i>							
Biotec							
<i>Représentant</i>	Francis Gerber	Rue du 24-Septembre 9	2800 Delémont	bernard.lachat@biotec.ch			
<i>Suppléant</i>	Bernard Lachat						
Urbaplan							
<i>Représentant</i>	Elise Riedo						
<i>Suppléant</i>							
Team+							
<i>Représentant</i>	Peter Giezendanner						
<i>Suppléant</i>							
Chargé de communication							
<i>Représentant</i>	Jean-Claude Henet	Rue du Brise-Vent 5	2800 Delémont	articulennet@bluewin.ch		032/423.39.15	079/250.86.64



Groupes d'acteurs	Nom, prénom	Adresse	Localité	Adresse email	Tél. privé	Tél. bureau	Natel
Services d'intervention d'urgence							
CRISD + Corps des sapeurs pompiers							
<i>Représentant</i>	Claude Ramseier J.-M. Vaucher	Case postale 2325 Quai Ernest- Ansermet 18bis	2800 Delémont 1205 Genève	claude.ramseier@jura.ch Jean-marc.vaucher@etat.ge.ch		032/420.52.82 022 /388.64.59	078/630.02.00
<i>suppléant</i>							
Protection civile							
<i>Représentant</i>	Marcel Sauser	Rue des Sillons 11	2800 Delémont	marcel.sauser@bluewin.ch			079/541.05.39
<i>suppléant</i>							



Delémont marée basse

Description des ateliers du 19 mars 2009

Atelier 1 : Secteur Morépoint

Problématique

La capacité de la Sorne dans ce secteur est actuellement insuffisante. Une amélioration substantielle de la situation est nécessaire. La gestion des crues rares doit être maîtrisée.

Ce tronçon possède un réel potentiel d'amélioration de la qualité biologique et écomorphologique. La zone verte en rive droite pourrait ainsi être utilisée pour élargir le cours d'eau et lui donner une dynamique plus naturelle.

L'écoulement de la Sorne doit également être garanti sous les ouvrages d'art. Le pont CFF à l'aval de Morépoint entre dans cette problématique.

Les surfaces concernées présentent un potentiel intéressant d'urbanisation vers l'intérieur, au sens voulu par la Confédération et le Canton, afin de densifier les terrains situés au centre des villes et éviter une extension démesurée de la zone à bâtir au détriment du paysage et de l'environnement (mitage du territoire).

L'aménagement du secteur est en lien avec le développement du concours EUROPAN et du plan spécial Gros Seuc comprenant un espace bâti et un espace d'utilité publique voué à un parc urbain pouvant fonctionner comme zone inondable.

Objectif : évaluer les variantes proposées, suggérer des améliorations ou des solutions, choix de variante.

Animateur : Hubert Jaquier, urbaniste communal, chef de service UETP

Autres intervenants :

Responsable politique, responsables des mandataires BG Ingénieurs conseils (ingénieur hydraulicien), Biotec SA (ingénieur biologiste), Urbaplan (spécialiste du paysage).

Atelier 2 : Secteur centre

Problématique

La majeure partie du tronçon est située en zone construite. Seul le lit pourrait être amélioré de manière significative.

Des aménagements urbanistiques pourraient permettre de renforcer, pour la population delémontaine, le lien avec la rivière.

Les piliers du bâtiment Vögele représentent une entrave majeure à l'écoulement et la capacité sous les ouvrages doit être assurée. Des questions techniques importantes (renforcement des murs de soutènement) doivent également être résolues.

La discussion sera étendue au secteur En Dozière.

Objectif : évaluer les variantes proposées, suggérer des améliorations ou des solutions, choix de variante.

Animateur : David Siffert, ingénieur communal et chef de projet

Autres intervenants :

Responsable politique, responsables des mandataires BG Ingénieurs conseils (ingénieur hydraulicien), Biotec SA (ingénieur biologiste), Urbaplan (spécialiste du paysage).



Bulletin d'inscription aux ateliers

Atelier 1 : Secteur Morépont

Groupe / association :

Représentant

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. privé : Tél. prof :

Email :

Atelier 2 : Secteur centre

Groupe / association :

Représentant

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. privé : Tél. prof :

Email :

A RETOURNER JUSQU'AU 20 FEVRIER DERNIER DELAI AU SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, RTE DE BALE 1, 2800 DELEMONT.